

## GUIDE DE L'INTEGRATEUR

Ce manuel est destiné aux différents souscripteurs aux Comptes Marchands pour tiers sur la plateforme **ESMC**. Il se propose de faciliter leurs tâches d'intégrateurs, en l'occurrence la souscription aux Comptes Marchands pour soi et pour tiers et l'ouverture ou l'activation de ces comptes. Cette tâche aboutit à l'obtention de la quittance de ladite souscription, ensuite à la soumission de l'offre ou de l'objet de la souscription, puis à l'accès de l'espace d'intégrateur qui permet d'enregistrer la souscription d'autres souscripteurs et d'activer ou d'ouvrir les Comptes Marchands pour soi et pour tiers pour aboutir enfin à des commissions. Cependant, l'intégrateur professionnel soumet son offre sous le menu « intégrateurs » et se verra dans la liste d'intégrateurs professionnels de son canton. Tout souscripteur pourra recourir au répertoire d'intégrateurs professionnels de son canton en cas de nécessité.

### **A. SOUSCRIPTION**

- \* Se porter à la banque :

Choisir la banque qui transmet instantanément à la plateforme **ESMC**, l'information du paiement effectué sur son compte bancaire. Car l'information du paiement non instantanée fait traîner la validation de la souscription.

- \* Payer à la banque :

- Sur le compte de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (**ESMC**).
  - S'assurer que le montant payé correspond exactement au nombre de comptes souscrits car un montant inférieur à celui du nombre de compte exigé pour chaque type de souscription fait échouer la validation ;
  - S'assurer également que chaque reçu bancaire soit destiné à une et une seule souscription car un numéro de reçu n'est valable que pour une seule quittance. Il ne faut donc pas grouper les montants de souscription de plusieurs personnes sur un seul reçu de banque.
- Mentionner clairement sur le reçu ou le bordereau de versement le vrai nom, le(s) vrai(s) prénom(s) du vrai souscripteur ;

- \* Se connecter au site web **ESMC** : [www.esmcgacsource.com](http://www.esmcgacsource.com) ;

- Sous le menu **Souscrire**, choisir le type de souscription :
  - Souscription pour soi selon que l'on est :
    - personne physique ou
    - personne morale
  - Souscription pour tiers selon que l'on est :
    - CMFH titre honorifique
    - CMFH conseillers consultatifs
    - CMFH conseillers administratifs
    - CMFH managers
    - CMFH ingénieurs
    - CMFH experts
    - CMFH entrepreneurs
    - CMFH offreurs de projets
    - CMFH offreurs de Biens, Produits et Services (BPS)
    - CMFH offreurs de comptes marchands pour tiers
    - CMFH offreurs de Travail pour la Production Commune

- ODD :
  - ❖ OSE
  - ❖ Maison
- Lire et approuver la convention affichée;
- Remplir sans erreur le formulaire de souscription selon le type de souscription choisi ;
- Renseigner de façon précise les champs obligatoires et veiller à ce que la saisie de la date, du numéro et du montant du reçu de banque soit faite correctement car la mauvaise saisie de ces trois données fait échouer la validation de la souscription ;
- Scanner correctement le reçu de banque et s'assurer que le reçu correspond au nom du souscripteur et que ce nom, le numéro du reçu, le montant total et la date de paiement sur le reçu sont lisibles (un reçu non scanné, mal scanné ou permuté fait échouer la validation);
- S'assurer que le format du reçu scanné est un jpeg, jpg, png ou pdf.

Les reçus scannés et les images obtenues à partir de caméras ou autres moyens qui ne sont pas sous ces formats font échouer la validation de la souscription.

- Puis enregistrer.
  - Enregistrer la souscription une seule fois.
  - En cas d'erreur dans la saisie des données, ne pas enregistrer une nouvelle fois la souscription mais cliquer sur l'onglet « corriger mes données » et indiquer correctement les données souhaitées.

\* Attendre les messages :

- Pour la souscription pour soi
  - Le premier message pour la réception de la copie des informations saisies est instantané et est envoyé par mail sous le nom **ESMC** avec l'objet « Nouvelle souscription ».
  - Le second message par mail pour la réception de la quittance objet de la souscription est envoyé après la validation sous le nom **ESMC** avec l'objet « Reçu Quittance souscription ».
  - Le troisième message est fait par SMS sur le portable avec pour contenu: « Voici vos codes d'activation de compte marchand FS, FL, FCPS »
- Pour la souscription pour tiers
  - Le premier message pour la réception de la copie des informations saisies est instantané et est envoyé par mail sous le nom **ESMC** avec l'objet « Nouvelle souscription ».
  - Le second message par mail pour la réception de la quittance objet de la souscription est envoyé après la validation sous le nom **ESMC** avec l'objet « Reçu Quittance souscription ».
  - Le troisième message est fait par SMS sur le portable avec pour contenu: « Vous avez la réponse à votre souscription à X Comptes Marchands **ESMC**. Veuillez consulter votre email. »
  - Le quatrième message par mail pour accéder aux codes d'activation de Comptes Marchands pour tiers est envoyé sous le nom **ESMC** avec l'objet « Liste des codes d'activation de Comptes Marchands pour tiers ». Les codes sont contenus dans le fichier attaché au mail.

**NB** : le menu « **Souscrire** » est utilisé pour la souscription aux comptes marchands sans passer par l'espace intégrateurs. Pour aboutir aux commissions, l'intégrateur utilise le menu **souscrire** de son espace intégrateur.

**B. LA SOUMISSION DE L'OBJET DE LA SOUSCRIPTION**  
**(Menus : Intégrateurs, ODD, Travailler, Vendre, Produire et Transformer)**

- \* Choisir sans erreur le menu de soumission de l'objet de la souscription selon que l'on est :
  - Intégrateurs professionnels, choisir le menu « Intégrateurs »
    - Intégrateurs humains sans laissés pour compte
    - Intégrateurs des vendeurs
    - Intégrateurs des transformateurs
    - Intégrateurs des producteurs
  - OSE, CMFH Honorifique, CMFH Offreur de Compte Marchand pour tiers ou Maison, choisir le menu « ODD » :
    - OSE
    - CMFH Honorifique
    - CMFH Offreur de Compte Marchand pour tiers
    - Maison
  - Travailleur, choisir le menu « Travailler » :
    - Surveillance (CMFH) :
      - CMFH conseiller consultatif
      - CMFH conseiller administratif
      - CMFH manager
      - CMFH ingénieur,
      - CMFH expert,
      - CMFH entrepreneur,
    - Travailleurs de la Production Commune :
      - Travailleurs
      - Autres
  - Vendeur, choisir le menu « Vendre » :
    - Grossiste
    - Semi- Grossiste
    - Détaillant
  - Producteur, choisir le menu « Produire » :
    - National
    - Régional
    - Cantonal
  - Transformateur, choisir le menu « Transformer » :
    - National
    - Régional

- Cantonal
- \* Remplir correctement le formulaire et introduire le numéro de la quittance à l'endroit indiqué. En cas de plusieurs quittances pour le même souscripteur, introduire leurs numéros au formulaire en cliquant sur l'onglet « complément de quittance »

**NB : Eviter de se tromper de Menu lors de l'enregistrement des souscriptions car la quittance n'est valable qu'une fois. Le risque est de ne pas atteindre l'ouverture du Compte Marchand souhaité.**

**EXEMPLE :**

Un vendeur qui se trompe et remplit le formulaire autre que celui du vendeur doit souscrire de nouveau pour son Compte Marchand vendeur. Cependant, la quittance donne toujours droit aux nombres de Comptes Marchands souscrits pour tiers.

**C. L'ESPACE DE L'INTEGRATEUR**

- \* Au moyen du lien internet <https://prod.esmcgacsource.com/integrateur> ou du lien intranet <https://prod.gacsource.net/integrateur>, de son login et de son mot de passe, accéder à son espace d'intégrateur ;
- \* Dans son espace d'intégrateur, il y a la possibilité d'activer l'espace d'intégrateur aux intégrateurs : OSE, CMFH Honorifiques, CMFH Offreurs de Comptes Marchands pour tiers, Maisons, travailleurs, vendeurs, producteurs, transformateurs et faire les enregistrements des souscriptions, l'activation des Comptes Marchands et gérer ses propres commissions.

**D. TRAITEMENT DES COMMISSIONS**

- \* Suivre le compteur de ses commissions au niveau de l'onglet « Mes commissions » puis valider en respectant leurs échéances et attendre le paiement.
- \* Consulter les commissions validées dans l'onglet « Etat des commissions » (commissions déjà payées et commissions en cours de traitement).

**E. MODES DE PAIEMENT**

Selon l'option du mode de paiement et en cas de charges, l'intégrateur supporte les frais correspondants :

- \* Paiement par virement bancaire,
- \* Paiement par chèque,
- \* Paiement par transfert sur carte visa.
- \* Paiement par Western Union ; Money Gram ; Money Express ; Flooz ; Wari ; Ria ; Nagodé ; Chrono Cash, etc.
- \* Les paiements se font par quinzaine. L'intégrateur pour ses commissions doit les valider après leur échéance de quinzaine.

## **F. PRELEVEMENT DES TAXES D'IMPOTS**

- \* A chaque paiement des commissions, il sera retenu automatiquement le pourcentage d'impôt requis sur le montant des commissions de l'intégrateur. Les montants retenus seront versés à l'OTR.

## **G. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION AUX COMPTES MARCHANDS**

### **1. Pour les intégrateurs personnes physiques**

- Souscription au Compte Marchand pour soi à 5 000 FCFA
- Souscription à 10 Comptes Marchands pour tiers à 21 875 FCFA
- Signature de la convention de collaboration

### **2. Pour les intégrateurs personnes morales**

- Souscription au Compte Marchand à 70 000 FCFA
- Souscription à 100 Comptes Marchands pour tiers à 218 750 FCFA
- Signature de la convention de collaboration

## **H. ENREGISTRER LA SOUSCRIPTION A D'AUTRES SOUSCRIPTEURS, LEUR ACTIVER L'ESPACE INTEGRATEUR OU OUVRIR LES COMPTES MARCHANDS A LEURS BENEFICIAIRES**

### **1. Interface avec les souscripteurs pour tiers**

Face au souscripteur, l'intégrateur joue le rôle de sensibilisateur pour que celui-ci devienne CMFH selon le type qui sied à sa personne.

L'intégrateur fournit les informations nécessaires au souscripteur concernant les comptes bancaires **ESMC** contenus dans le tableau suivant. L'intégrateur précise au souscripteur que pour le moment, seuls les comptes en vert transmettent instantanément à la plateforme **ESMC** l'information du paiement effectué sur son compte. Par contre le paiement par les banques en rouge fait trainer la validation de la souscription.

<i>COMPTES BANCAIRES</i>	<i>ORDINAIRES</i>
<b>ORABANK : 63642300101</b>	<b>BPEC : 019999430001</b>
<b>BAT : 40181660003</b>	<b>BIA : 00436748136</b>
<b>BOA : 001608630006</b>	<b>BSIC : 01001 022131700112</b>
<b>UTB : 214357610004</b>	<b>CCP : 6310274854001000</b>
<b>ECOBANK : 7090121421892501</b>	<b>CORIS BANK 00051624101</b>
	<b>SIAB : 251104102398</b>
	<b>BTCI : 022612100101</b>

Pour le paiement par FLOOZ, l'intégrateur fournit les informations nécessaires au souscripteur concernant le paiement sur le compte FLOOZ de l'ESMC. Il précise au souscripteur que le paiement par flooz se fait comme suit :

Tapez à partir de votre téléphone MOOV : \*155\*2\*96369596\*MONTANT\*CODE DE SECURITE# et lancez l'appel.

MONTANT DE SOUSCRIPTION	LES FRAIS DE TRANSACTION A PAYER A FLOOZ	EXEMPLES			
		SOUSCRIPTION AU CM POUR SOI	MONTANT A CHARGER	SOUSCRIPTION AU CM POUR TIERS	MONTANT A CHARGER
5----->5.000 F	150 F	5.000 F	5.150 F		
5.001----->15.000 F	500 F				
15.001----->50.000 F	1.000 F			21.875 F	22.875 F
50.001----->100.000 F	2.000 F	70.000 F	72.000 F		
100.001-->200.000 F	4.000 F				
200.001-->300.000 F	4.500 F			218.750 F	223.250 F

## 2. Interface avec les bénéficiaires

Face aux bénéficiaires, l'intégrateur joue également le rôle de sensibilisateur pour que ceux-ci comprennent leur rôle de collaborateurs marchands dans leur communauté.

L'intégrateur leur fournit les informations nécessaires afin que les bénéficiaires des souscripteurs pour tiers ; s'ils le peuvent souscrivent pour soi à 5000 francs CFA plutôt que de bénéficier de la souscription pour tiers. Car la souscription pour tiers leur soustrait pendant 22,4 périodes, le montant total de 70 000 F sur le premier bon de consommation récurrente.

### I. AVANTAGES POUR MOTIVER LE SOUSCRIPTEUR:

- Intégration des personnes physiques de son choix (famille, parents, membres de sa communauté d'origine du père, de la mère, membres de sa confession religieuse, membres de la communauté du canton de sa résidence etc.) ;
- Les bons d'achat prélevés sur les premiers bons de consommation récurrente illimitée dans les Comptes Marchands par lui souscrits pour tiers ;
- La participation à la gouvernance de la Production Commune dans les communautés ci-dessus mentionnées dans le but d'y réaliser les Objectifs de Développement Durable en faveur de chaque être humain sans laissés-pour-compte.

### J. ACTIVER LES COMPTES MARCHANDS DE LEURS BENEFICIAIRES AUX SOUSCRIPTEURS

Deux cas se présentent à l'intégrateur en face d'un souscripteur : souscripteur avec liste et souscripteur sans liste.

Le souscripteur avec liste disposera de codes et d'un espace pour l'activation des comptes à ses bénéficiaires. Ici le souscripteur est libre de confier l'activation à l'intégrateur ou de l'effectuer lui-même dans son espace intégrateur contre une commission de **5%** par activation.

NB : Au cas où le souscripteur confie la liste de ses bénéficiaires pour l'activation à l'intégrateur qu'il a lui-même choisi, il est de sa responsabilité de s'engager dans le contrôle de sa mission.

Le souscripteur sans liste, disposera de codes et d'un espace pour l'activation des comptes à ses bénéficiaires. Ici la nuance est qu'il n'y a pas de liste de bénéficiaire. Le souscripteur sans liste peut activer ses comptes ou les confier à un intégrateur de son choix. Au cas échéant, l'**ESMC** s'en charge et oriente le processus de formalisation selon le principe « premier venu, premier servi ».

#### **K. GRILLE DES COMMISSIONS**

- Exécution de souscription aux Comptes Marchands pour soi personne physique : **5% du Montant de Souscription aux Comptes Marchands (MSCM) ;**
- Exécution de souscription aux Comptes Marchands pour soi personne morale : **5% du MSCM ;**
- Exécution de souscription aux Comptes Marchands pour tiers : **5% du MSCM ;**
- Activation de Comptes Marchands : **5% par Compte Marchand.**